

■ **Fondation pour le Comité international de la Croix Rouge**, à Genève, CH-660-0084931-8 (FOSC du 11.10.2005, p. 7). Les pouvoirs de Ziswiler Urs, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Thalmann Anton, de Bertschikon, à Bolligen, est membre du conseil avec signature collective à deux.
Journal no 852 du 18.01.2007
(03739556 / CH-660.0.084.931-8)